



DPLB

Découverte Pédestre Le Lavandou Bormes

Maison des associations – Mairie de 82230 BORMES LES MIMOSAS.

[Contact.dplb@gmail.com](mailto:contact.dplb@gmail.com)

dplb-rando.fr

Tel : 06 07 64 77 66

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport Immeuble
Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 –
92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ftrandonnee@grassavoie.com
Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière:

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132
rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
Contrat n° 4000716162 /0



Le Lavandou le 10 novembre 2022

NOTICE D'INFORMATION

Séjour de randonnées raquettes (du 17 au 20 janvier 2023 – 3 nuitées) Centre « AZUR et NEIGE » de 04140 MONTCLAR

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, titulaires de la licence FFRandonnée 2022/2023 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2022/2023 avec assurance RC ou plus, ou aux titulaires du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 16 au minimum , 28 au maximum.

Dates : du lundi 17 janvier au vendredi 20 janvier 2023.

Déplacements : Autocar confort spécialement affrété et navettes minibus sur place

PROGRAMME :

Départ du Lavandou en autocar confort le mardi 17 janvier à 07h (à confirmer).

Arrivée sur place en fin de matinée, installation et repas en salle de restaurant. Remise des raquettes.

Pour la première mise en jambes de ce **jour J**, 2 groupes seront constitués :

Le groupe « dynamique » fera une promenade avec un guide au départ du Village Vacances (sans navette).

Le groupe « relax » fera une sortie aux abords du Village Vacances avec un animateur Cap France.

Le soir diner et repos au Village Vacances, tout comme les jours suivants.

Jours J+1 et J+2 : Les deux groupes seront conduits par 2 guides qualifiés qui vous conduiront (avec navettes) sur les espaces de randonnée raquette. Panier repas fourni par l'hébergeur. Retour en fin d'après-midi.

Jour J + 3 : Le groupe « dynamique » fera une promenade avec un guide au départ du Village Vacances (sans navette).

Le groupe « relax » pourra se rendre à pied (2,5 km) au Village de Montclar pour quelques achats souvenir (produits du terroir).

Les chambres devront être libérées en fin de matinée. Déjeuner sur place et retour dans l'après-midi vers Le Lavandou.

HEBERGEMENT :

L'hébergement sera assuré dans le centre « Azur et Neige » de MONTCLAR 04140, Tel : 04 92 35 03 29 qui assurera la fourniture petits déjeuners, des repas boissons comprises, avec pique-nique pour le déjeuner du midi des jours J+1 et J+2. Chambres doubles, twin et single.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

COUT DU SEJOUR :

Le coût du séjour (transport inclus) est fixé à **495 €** par personne prix ferme et définitif non révisable, en pension complète, en chambre double, pour 16 à 28 participants. Les inscriptions seront bloquées à 28 participants. Si le nombre de pré-inscriptions n'atteint pas 16 participants, le comité directeur de la DPLB pourra décider soit de demander un supplément de 55 € à chaque participant soit d'annuler la sortie. Supplément pour chambre individuelle : **60,00 € pour le séjour.**

Ce prix comprend :

- L'hébergement
- La pension, du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour.
- L'accompagnement des randonnées par des animateurs locaux.
- Le transport aller / retour depuis le Lavandou
- Le prêt des raquettes (pas de moins-value aux porteurs de leurs propres raquettes).
- une assurance annulation « groupe »

Ne sont pas compris :

- Les boissons extras
- Les dépenses personnelles
- Les assurances facultatives personnelles (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement) proposées à chaque participant.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS :

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 12 novembre 2022 à la permanence de l'Association.

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 195 € (chèque à l'ordre de l'Association DPLB)

Suivant le nombre de préinscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise au 30 novembre 2022. En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS :

Acompte de 195 € à la préinscription. Date limite 30/11/2022.

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription. Supplément éventuel de chambre single de 60€ pour le séjour.

Solde du séjour : 2 chèques de 150 € qui seront encaissés le 15 décembre et le 15 janvier

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer.

Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association DPLB ;

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Le déplacement en bus se fera dans le respect des obligations légales concernant la durée de conduite du chauffeur. Des pauses auront lieu durant le parcours. Les personnes souhaitant pour des raisons de mal des transports être placées à l'avant du bus devront le signaler. A noter que le bus restera sur place mais ne pourra être utilisé pour les déplacements locaux.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 20/12/2022 : restitution des sommes versées.
- Annulation faite entre le 20/12/2022 et le 10/01/2023 : restitution des sommes versées avec une retenue de 50 € pour frais de dossier.
- Annulation postérieure au 10/01/2023 : retenue de 100% du montant total du séjour.

DIVERS :

Une réunion des participants, pourra être organisée début décembre 2022.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association (***dplb-rando.fr***).

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051